

INTERPELLATION URGENTE

des députés Doris Schmidhalter-Näfen, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et Gilbert Truffer (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant le plan cantonal de mesures (06.05.2011) 2.150

La Suisse vit depuis le début 2011 une période de sécheresse prononcée. Toute la Suisse souffre de cette grande sécheresse: danger d'incendies de forêt, bas niveau des eaux et champs secs en sont la conséquence. Nous avons vu le 26 avril à Viège à quel point un incendie de forêt peut être dévastateur.

De tels incendies peuvent se reproduire à n'importe quel moment.

Nous aimerions savoir de la part du Conseil d'Etat:

- Comment l'engagement en cas de catastrophe est évalué rétrospectivement par le Conseil d'Etat?
 - Est-ce que le plan cantonal de mesures est suffisant pour de tels événements?
 - Doit-il être renforcé compte tenu de la sécheresse qui dure?
 - Les piquets d'incendie vont-ils éventuellement être renforcés? Des systèmes d'alarme installés? Des plans d'évacuation remaniés?
- Il s'agit aussi de se poser des questions sur les dommages causés:
- Doit-on s'attendre à de grandes pertes de récoltes dans le canton?
 - Comment la situation est-elle évaluée pour les exploitations d'alpages?

Cette interpellation satisfait aux trois critères d'urgence requis.

Actualité:

L'incendie de forêt dévastateur à Viège motive son actualité.

Imprévisibilité:

Personne n'a pu prévoir cette grande catastrophe à Viège.

Nécessité:

La grande sécheresse se maintient et par conséquent le danger d'incendie.

Sion, le 6 mai 2011
(09h30)

Doris Schmidhalter-Näfen, députée,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Gilbert Truffer, député (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)